

RAPPORT DE LA REUNION DU CONSEIL DE PARTICIPATION DU 4 OCTOBRE 2011

Présents :

Pour le PO : Mmes Bayet et Vranken, Mrs Brancart et Warnon. Pour les enseignants : Mmes Cleys et Druart.

Pour les parents : Mmes Baffrey, Cuisenaire, Geens et Willems, Mr Bellière,

Pour les élèves : Melle Deman. Membres cooptés : Mmes Liénard et Lauwaers.

Excusés : Mr Cantigniau, Mr Van Schoor.

1. ACCUEIL

Mr Brancart souhaite la bienvenue à Mme Lauwaers, directrice du PMS depuis le départ de Mr Boudrenghien. Il souligne l'excellente collaboration, jamais démentie, entre le PMS et le Collège et avec Mme Lauwaers, en particulier.

Il félicite de même la présence de Chloé Deman, seule représentante élève qui participe aux conseils.

2. APPROBATION DU RAPPORT PRECEDENT

Le rapport est approuvé et le suivi sera abordé dans les points suivants.

3. INFORMATIONS DE RENTREE

Mr Brancart présente différents documents relatifs aux résultats scolaires de l'année 2010-2011, au suivi des recours pour la même année, au nombre d'élèves par classe au 4 octobre 2011.

Ces documents sont analysés et commentés. Ils apportent différents éléments de réflexion.

- Ainsi, le nombre important d'échecs en première (un élève sur cinq), outre le fait qu'il donne lieu à trois classes de première S au lieu de deux, nécessite de favoriser le contact entre professeurs du primaire et enseignants du premier degré afin de réfléchir sur les compétences communes à développer et la méthode de travail à favoriser. Mr Brancart s'y emploie dès à présent.
- De même le nombre important de modèles B ou C en quatrième (un élève sur trois) mérite également une réflexion de fonds.
- Le nombre de recours en juin (18) et en septembre (10) a donné les résultats suivants :
Juin : sur 18 recours, il y a eu 11 refus, donc 7 ayant donné lieu à un conseil de classe avec 4 modifications du modèle B afin de permettre à l'élève concerné de réaliser son projet scolaire. Les trois recours n'ayant pas donné lieu à une modification du modèle ont introduit un recours externe qui a confirmé la décision du conseil de classe.
Septembre : sur 10 recours, il y a eu 7 refus, donc 3 acceptations qui ont toutes donné lieu à une modification du modèle sur décision du conseil de classe.
- La norme de 25 élèves en première a dû être dépassée suite à l'injonction du CIRI qui a imposé l'inscription d'élèves supplémentaires.
- La première et la deuxième différenciée (13 élèves en tout) ont été rassemblées dans une même classe.
- Le troisième degré du général est moins fourni cette année, d'autant que 130 élèves de sixième sont partis suite à leur réussite.
- Le degré d'occupation de la section Travaux de bureau est faible (3 élèves en septième).

4. L'OPTION ARTS D'EXPRESSION

Le relevé des élèves de quatrième de l'an dernier met en lumière une situation interpellante : sur 18 élèves ayant réussi leur année, 10 sont partis dans une autre école. Nous savons que pour certains, il s'agissait de retrouver en cinquième une filière « arts d'expression ». Nous avons aussi cette année, une élève qui nous a quitté en septembre pour aller au CCM, assurée ainsi de pouvoir poursuivre sa formation en cinquième. Mr Brancart pose donc la question de l'ouverture « arts d'expression » au troisième degré. Il précise qu'il a d'abord demandé l'avis des deux écoles les plus concernées (Le Sacré-Cœur de Nivelles et le Cardinal Mercier de Braine-l'Alleud) qui ne s'opposent pas à la demande pour autant que le choix de l'orientation soit différent. Mr Brancart proposerait une option centrée sur l'histoire de l'art et le cinéma. D'autant qu'un de nos enseignants a étudié à l'INRACI.

Les professeurs et les parents discutent alors de l'opportunité d'un tel projet se mettant d'accord sur la nécessité de ne pas faire de l'option une option « au rabais » et donc de vérifier la cohérence des filières permises (par exemple math + arts d'expression) ou de celles à exclure (par exemple histoire 4 + arts d'expression). L'avis des parents est globalement favorable.

5. PLANIFICATION DES EXAMENS

Mme Bayet soumet au Conseil la planification des examens, déjà présentée au CE et qui sera ensuite proposée aux animateurs. Elle explique que, sur proposition de membres du CE, la dernière semaine de décembre verra son organisation modifiée puisque le lundi et le mardi seront consacrés aux cours permettant en partie la correction des examens, copies d'élèves à l'appui. Les parents trouvent l'idée cohérente tout en se demandant comment organiser un horaire qui permette à tous les examens d'être examinés. Mme Bayet s'engage à réfléchir à la question, quitte à distinguer le premier degré des deux autres. Les professeurs rappellent que les élèves de sixième utilisent parfois ces jours pour réaliser une partie de leur stage en entreprise. Mme Bayet fera passer l'information dès que les animateurs auront donné leur accord (ils se retrouveront ce vendredi midi).

6. RENTREE SCOLAIRE

Melle Deman confirme que la rentrée se passe bien. Les parents regrettent qu'en cas de journée de huit heures, les heures d'éducation physique n'aient pas pu être intégrées. Mr Brancart insiste sur la difficulté accrue du fait d'enseignants qui travaillent dans plusieurs écoles.

Les parents confirment la pénibilité de suivre quatre heures de cours l'après-midi. Mme Bayet compte demander aux enseignants concernés de faire une pause entre la sixième et la septième heure de cours. Quant à la modification de l'organisation de la journée telle qu'envisagée précédemment (cinq heures le matin, trois l'après-midi) Mr Brancart souligne les vécus très différents entre le premier degré et les deux autres. Le premier degré ne voit pas de nécessité à modifier l'horaire et il s'avère impossible de combiner deux rythmes différents (un pour le premier degré et un autre pour les deuxième et troisième degrés) au vu de l'absence de réfectoires en suffisance puisqu'il faut également intégrer l'horaire des primaires.

7. QUESTIONS DES PARENTS

- La bourse aux livres s'est mieux déroulée que l'année précédente. Il faudrait penser à coordonner les heures avec la proclamation des sixièmes primaires. Date pour l'an prochain : le jeudi 28 juin de 17h30 à 18h30.
- L'interdiction du port du voile dans l'enceinte du collège a donné lieu à un seul refus de parents qui ont préféré changer leur enfant d'école.
- Dyslexie et examens : 35 élèves de première et deuxième ont remis une attestation médicale ou logopédique. Ils ont donc pu compter sur un temps d'examen plus long, d'une lecture orale des questions et de l'absence de recto/verso. Melle Deman précise qu'une de ses amies a trouvé ce système très aidant. Mme Willems relate la crainte d'une maman que le dossier de son fils « se perde » entre la première et la deuxième. Mme Bayet s'engage à faire passer l'information. La suite dépendra également de l'apport offert par l'IFC quant à la formation de personnes relais-dyslexie. Mme Baffrey, parent d'élève et membre de l'IFC, explique alors les objectifs poursuivis. Mme Druart (accompagnée peut-être de Mme Meunier) a accepté d'être professeur relais. Elle suivra la formation IFC.
- Le renouvellement du Conseil de Participation pour les parents et les élèves fera l'objet de la réunion suivante qui aura lieu de 14 novembre à 18h.

8. DIVERS

Mr Warnon explique son engagement dans une ONG qui parraine des élèves d'Amérique Latine. Il invite les membres à la dégustation et à la vente de vins qui aura lieu le 15 octobre à Lillois.

Mr Brancart remercie chacun et chacune et convie à se retrouver le 14 novembre 2011 à 18h.

Secrétaire : pour le PO : Myriam Bayet.